

1. Cadre général

Les séances proposées sont des entretiens psychologiques réalisés à distance (visioconférence), dans un cadre confidentiel, sécurisé et conforme au code de déontologie des psychologues.

La visio constitue un mode de consultation à part entière, avec ses spécificités, ses indications et ses limites.

2. Public et indications

Les suivis en visioconférence s'adressent principalement à des adultes présentant notamment : troubles anxieux, stress, épuisement, surcharge émotionnelle, difficultés d'adaptation, transitions de vie, deuils, questionnements personnels, besoin de soutien psychologique, besoin de travail de compréhension émotionnelle/cognitive/comportementale, besoin d'un accompagnement d'inspiration intégrative.

Les consultations à domicile s'adressent principalement à des personnes âgées ou personnes à mobilité réduite.

Le suivi repose sur une demande volontaire, une capacité d'engagement et une stabilité suffisante permettant le travail à distance.

3. Contre-indications et limites

Les consultations en visio ne sont pas indiquées dans les situations suivantes : urgence psychiatrique ou psychologique, risque suicidaire imminent, passages à l'acte récents ou non contenus, troubles sévères nécessitant un cadre institutionnel renforcé, situations nécessitant une prise en charge médicale immédiate.

En cas de situation relevant de l'urgence, le patient est invité à contacter :

- le 15 / 112
- les services d'urgence locaux
- ou un professionnel de santé de proximité

La psychologue se réserve le droit de refuser ou d'interrompre un suivi si elle estime que le cadre visio n'est pas adapté.

4. Cadre des séances

Durée : 45 à 60 minutes

Fréquence : définie conjointement

Lieu : le patient s'engage à se trouver dans un espace calme, confidentiel et sécurisé

Confidentialité : aucun enregistrement n'est autorisé sans accord explicite

Tarif : 55€/séance (sauf bilans neuropsychologiques).

Modalités de paiement : Les séances en visio sont réglées par virement bancaire, à effectuer avant la séance. Le RIB est transmis au patient lors de la prise de rendez-vous.

La séance est maintenue dès lors que le virement a été effectué, indépendamment des délais bancaires.

Le patient est responsable de la qualité de sa connexion et de son environnement pendant la séance.

Consultations à domicile : les consultations à domicile sont réservées aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite. Le tarif d'une consultation à domicile est fixé à 75€/séance. Les déplacements à domicile sont limités au périmètre du territoire de la Roche aux Fées et à celui du bassin rennais.

5. Cadre relationnel et éthique

La relation thérapeutique repose sur :

- respect mutuel
- confidentialité
- alliance de travail
- clarté du cadre

La psychologue s'engage à :

- exercer dans le respect de son champ de compétences
- maintenir une posture réflexive, déontologique et éthique
- orienter vers un autre professionnel si nécessaire

6. Annulation, empêchement, cadre pratique

Toute séance peut être annulée ou reportée **jusqu'à 48 heures avant l'horaire prévu**, sans frais.

En cas d'annulation tardive (moins de 48 heures) ou d'absence non signalée, la séance pourra être considérée comme due, sauf situation exceptionnelle appréciée au cas par cas.

En cas de difficulté ponctuelle ou imprévue, le patient est invité à en informer la psychologue dès que possible, afin de permettre un ajustement du cadre lorsque cela est envisageable.

Ce cadre vise à garantir la disponibilité, la régularité du suivi et le respect du temps engagé pour chacun.

Les premières séances peuvent parfois susciter des hésitations ou des ajustements. Le cadre d'annulation s'applique néanmoins dès le début du suivi, afin de poser un repère clair et sécurisant pour chacun.

7. Évolution ou arrêt du suivi

Le suivi peut :

- évoluer vers un autre rythme
- être réorienté
- ou être arrêté à l'initiative du patient ou de la psychologue

Dans la mesure du possible, toute fin de suivi est pensée et verbalisée, afin de respecter le processus thérapeutique.

8. Intention clinique

Cette charte vise à garantir :

- un cadre sécurisant
- une pratique responsable et déontologique
- le respect des limites de chacun.

Cette charte est transmise au patient lors de la prise de rendez-vous et vaut cadre de référence pour le suivi.